

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/08/2018

Dossier complet le :

25/10/2018

N° d'enregistrement :

2018-7063

1. Intitulé du projet

Aménagement et valorisation du chenal ostréicole de la Baudissière - Dolus d'Oléron (17)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Dolus d'Oléron

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire de Dolus d'Oléron - Grégory GENDRE

RCS / SIRET

21170140400019

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
14. Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et mentionnés au 2 et au 4 du R. 121-5 du code de l'urbanisme.	Tous travaux, ouvrages ou aménagements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement de la Baudissière est un projet global de restauration et de valorisation du secteur de la Baudissière.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'aménagement de la Baudissière est un projet global de restauration et de valorisation du secteur de la Baudissière. Il a pour objectif :

- de stabiliser les berges du chenal par une restauration des berges sur environ 170 ml,
- de rétablir le franchissement du chenal par la restauration d'un ancien petit pont en bois (Pont de Tolbiac),
- de faciliter l'accueil du public et la valorisation touristique du site par la création d'un cheminement piéton en bord de chenal,
- d'aménager et de restaurer des quais et appontements en bois,
- de restaurer des anciennes claires ostréicoles (curage et connexions hydraulique) pour en faire un marais partagé et proposer un circuit pédagogique à l'attention du grand public.

L'intégration paysagère est un objectif fort du projet. Les méthodologies et matériaux utilisés ont été choisis en conséquence. (exemple réutilisation des anciens pieux en décor)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Confortement de berges sur 170 ml par 3 techniques différentes (très localement enrochements, pieux et gabions). Objectifs reproduire les éléments observés dans le paysage pour faciliter l'intégration paysagère. Favoriser la végétation spontanée autant que possible quand l'altimétrie le permet. Travaux à la marée, par le chenal.

- Restaurer le Pont de Tolbiac à l'identique avec accessibilité PMR. (Bois). Travail à la marée, par le chenal.
- Créer un cheminement piéton calcaire PMR d'un mètre cinquante en bord de chenal (bord floue, pour reprise de la végétation).
- Aménager et de restaurer des quais et appontements en bois (travail depuis la berge et le chenal, travail à la marée).
- Restaurer les anciennes claires ostréicoles (curage et connexions hydraulique) en préservant les 2 plus grosses claires au Nord.

Engins utilisés : pelleteuses, camions

NB : L'accès au chenal nécessite l'aménagement d'une rampe d'accès et la dépose de la cabane bleue près des claires. Le site sera remis en état suite aux travaux. La cabane bleue sera reconstruite à l'identique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

RAS

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation au titre des sites classés. Permis d'aménager.

Etude d'incidence Natura 2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du site concerné par les travaux	6500 m ²
Longueur du confortement de berges	170 m
Surface des claires	1900 m ²
Longueur / Largeur du pont de Tolbiac	19 m x 1.5 m
Appontement standard Longueur / largeur	3 m x 1 m
Quai bois	10 m x 4 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chenal de la Baudissière, Route des
hûîtres, 17550 Dolus d'Oléron

Coordonnées géographiques¹

Long. - 1° 22' 27" 73 Lat. 45° 9' 59" 77

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 1 (540003330) "Les Salines" ZNIEFF 2 (540007610) "Marais et vasières de Brouage, Seudre, Oléron"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Dolus d'Oléron (Code Insee : 17140)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui : pour le chenal qui entre dans le périmètre du parc naturel marin "Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis" Non : mais Réserve naturelle de Moeze Oléron à proximité immédiate
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Classement en site classé au titre du paysage PAS de monument historique PAS d'inscription au patrimoine mondial
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Érosion littorale - Submersion marine - Feux de forêt <p>approuvé le 13/04/2004</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>"Ensemble littoraux et marais"</p>
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Natura 2000 "Marais de Brouage Ile d'Oléron" (FR5410028)</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Site classé "Ile d'Oléron" (décret 1er avril 2011)</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A notre niveau de connaissance, il n'est pas prévu de matériaux excédentaires. Il est possible que des déchets retrouvés suite aux phases de déblai/terrassement des berges (quelques anciennes chambres à air, anciennes poches ostréicoles, etc...) soient exportés et traités en décharge.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux de remblai de type calcaire nécessaires pour la restauration des berges. Approvisionnement prévu depuis les carrières locales (vallée de la Charente)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pas de destruction de la biodiversité ou des continuités écologiques.</p> <p>Perturbations temporaires le temps des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien des claires ostréicoles par désenvasage hors d'eau = impacts limités sur le milieu. Mesure d'évitement : non intervention sur les 2 plus grandes claires ostréicoles Nord. - Restauration des berges = pas d'impact du fait du caractère anthropique du chenal. Mesure d'amélioration : favoriser les cordons de végétation halophile en tête de berge quand c'est possible. Impact négligeable sur la réserve. - Intervention hors période sensible pour l'avifaune (cf. haut page 7)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Impact localisé et temporaire le temps des travaux et de la reprise de la végétation sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1420 - fourrés halophiles en cordon sur les diguettes des claires ostréicoles. 400m² impactés représentant 0.025% de la surface de cet habitat à l'échelle du site (161.66 ha d'après le DocOb). Le projet prévoit de conserver des pentes douces de façon à permettre une meilleure reprise de la végétation. - 1150 - Lagunes côtières d'origine anthropique (claires ostréicoles). 1395 m² impactés représentant 0.008% de la surface de cet habitat à l'échelle du site (1787 ha d'après le DocOb). Entretien par curage à sec limitant les impacts.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff 1 et 2 : cf. analyse des impacts sur site natura 2000. Site classé : intégration du projet dans le site suite à étude paysagère. PPRN : RAS RN de Moeze Oléron : forte proximité (100m) : Pas d'impact direct sur la RN. PNM "Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis" : chenal inclus dans le PNM. Mesure de réduction des impacts : - période de travaux hors printemps (risque de dérangement des espèces nicheuses), hors automne (nuisances potentielles avifaune migratrice), hors hiver (activité ostréicole intense) -> période de travaux réduite à l'été
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet localisé en zone à risque naturel "submersion marine"
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approvisionnement en matériaux. Déplacement des engins dans le périmètre du chantier. Pas d'impact sur le trafic routier.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : Travail des engins (Pelleteuse (85 dB), camions,...)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : faible lors du déplacement des engins (Pelleteuse, camions)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, compte tenu des précautions et des objectifs du projet. Cf. croquis paysagers. Concertation importante depuis le début du projet avec le service des sites classés de la DREAL.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, mais il facilitera l'accessibilité du public au site dans le cadre d'une valorisation touristique et patrimoniale. Nombre de stationnements inchangé (environ 15 places) avec une capacité d'accueil du site restreinte. Création de 9 appontements à destination de petits bateaux de plaisance (environ 6m). Augmentation de la fréquentation évaluée à +20% en grande partie sur l'été. Charte de bonne conduite des plaisanciers en projet à l'initiative du conseil portuaire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pas d'effet négatif notable du projet sur l'environnement ou santé humaine cependant des mesures d'évitement et de réduction sont proposées. Mesures d'évitement des impacts environnementaux :

- Pas d'intervention sur les 2 claires ostréicoles les plus grandes et plus proches de la côte.
- Période de travaux contrainte pour limiter les dérangements sur l'avifaune et l'activité économique (juillet, août, septembre).

Mesures de réduction des impacts environnementaux et intégration paysagère :

- Travail collaboratif avec les instances et acteurs locaux (DREAL, CD17, élus, associations environnementales) de façon à proposer un projet intégré dans son contexte paysager et environnemental,
- Favoriser autant que possible la végétation de berge pour reconstituer les habitats de type fourrés halophiles linéaires en berge,
- Travail à marée basse pour éviter les dispositifs de rétention ou d'assèchement de la tache de travail (maintien de la continuité hydraulique du chenal),
- Utilisation d'huile et graisse biodégradable et stockage du matériel et carburant dans une zone aménagée.

Toutes les précautions seront prises afin de ne générer aucune pollution des eaux superficielles ou souterraines par rejet d'huiles, hydrocarbures ou autres substances toxiques.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devra faire l'objet d'une étude d'incidence au titre du site Natura 2000 et d'une instruction au titre du site classé.

Considérant les impacts limités sur les habitats, la faune, la flore, les milieux, nous estimons que les procédures déjà prévues sont suffisantes pour évaluer et maîtriser les impacts sur le site et son environnement. De plus, la composante paysagère fait partie intégrante du projet et a été traitée avec soin.

Enfin, le projet s'inscrit au sein d'un site très anthropisé qu'est le "chenal ostréicole de la Baudissière". L'impact des aménagements et équipements est négligeable au vu de l'activité déjà existante que ce soit en phase travaux ou en phase d'exploitation (fréquentation des usagers professionnels et récréatifs).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 3 bis "Illustrations paysagères du projet" Annexes 4 bis 1 : Coupe entretien des claires ostréicoles Annexes 4 bis 2 : Plan pont de Tolbiac Annexes 4 bis 3 : Profil berge scénario 1 Annexes 4 bis 4 : Profil berge scénario 4 Annexes 4 bis 5 : Profil berge scénario 5

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Dolus d'Oléron

le,

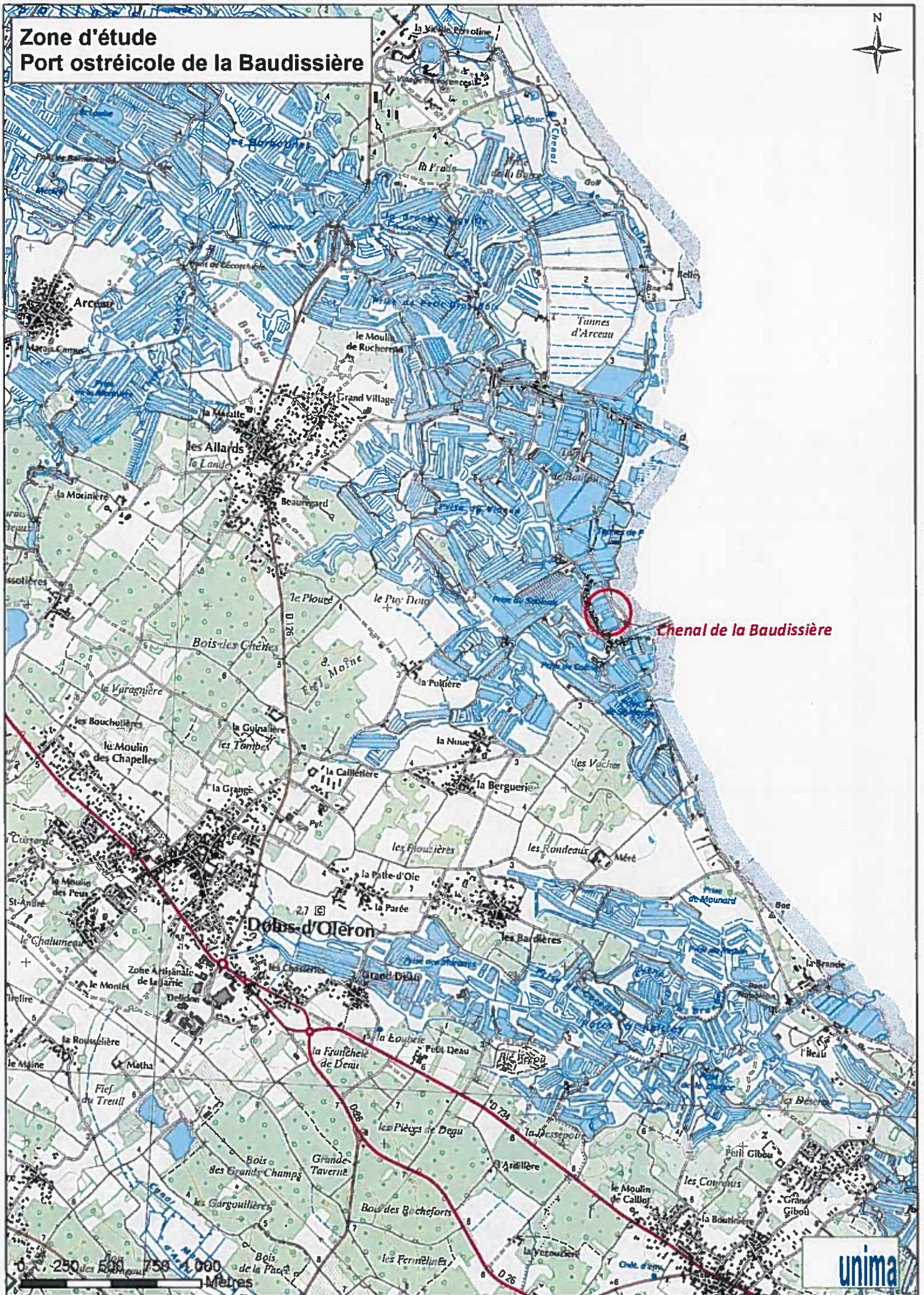
12/09/2018

Signature



Le Maire
Grégory GENDRE

Zone d'étude
Port ostréicole de la Baudissière



Chenal de la Baudissière

Dolus-d'Oléron





Localisation des travaux en rouge

LA BAUDISSION
comptage bateau
09/08/2006

EQAV-AVIATION
05 46 67 01 57





unima

28 rue de Jacques de Vaucanson
17180 Périgny
Tél : 05 46 34 34 10

Commune de Dolus d'Oléron
Port de la Baudissière

Vue d'ensemble
Claires ostréicoles

Echelle: 1:500



Source : BD ortho UNIMA
Conception / Réalisation : A B F I FC

Claires ostréicoles :

-  Diguérons à restaurer
-  Entretien par curage
-  Tube PVC Ø300 X8+ coudes
-  Tube PVC Ø315 x 2+ coudes

Contournement des berges :

-  Scénario 1 : Contournement en pieux joints/mur de soutènement
-  Scénario 4 : Contournement en pieux et talus végétalisé
-  Scénario 5 : Enrochements

Tavaux annexes :

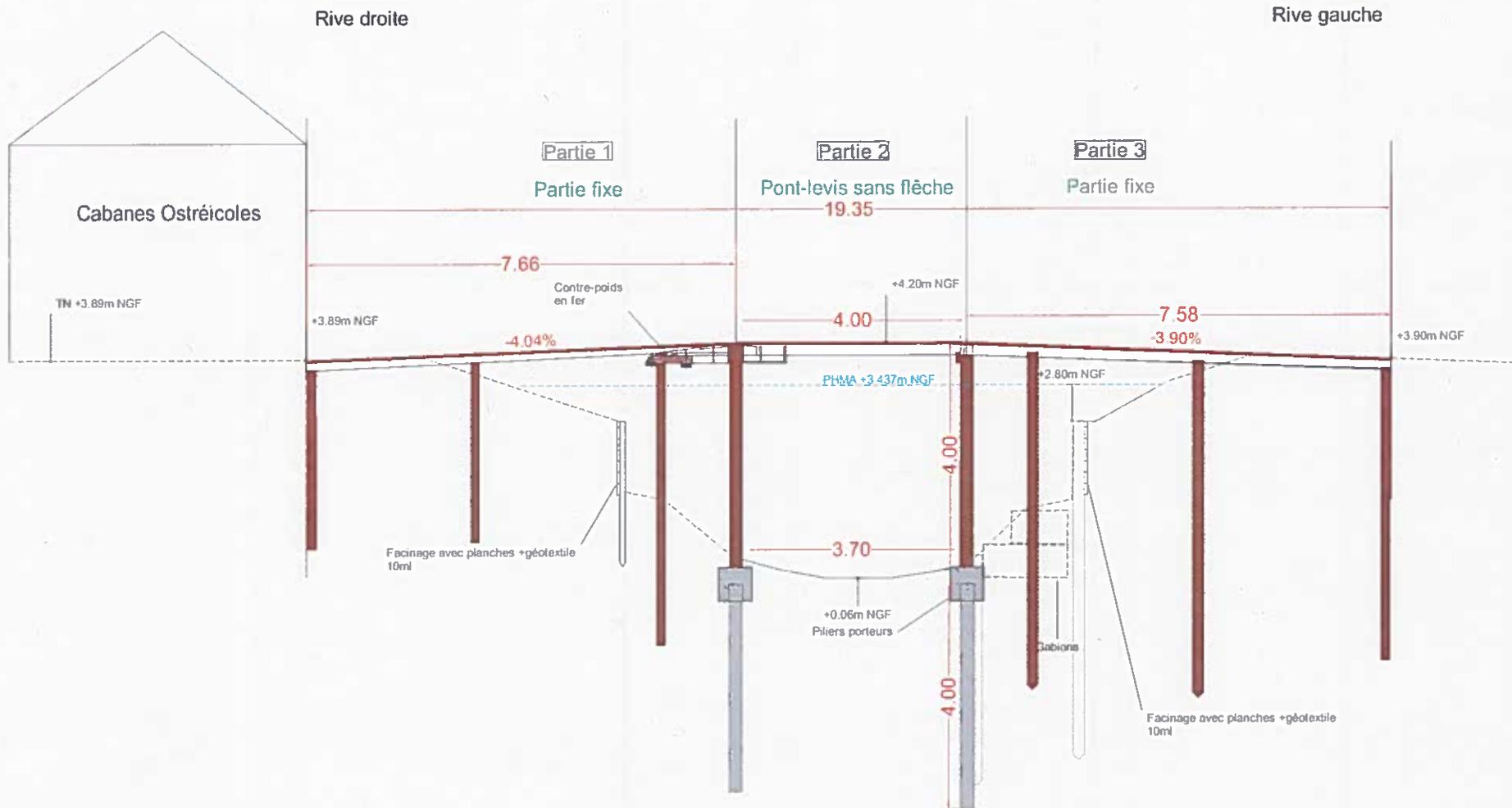
-  Pontons :
-  3 x Pontons 10x4m
-  10x Pontons 6x4m
-  1 x Pontons 4x4m
-  Cheminement calcaire

Port de la Baudissière

Plan AVP Pont de Tolbiac

1:75

Vue principale

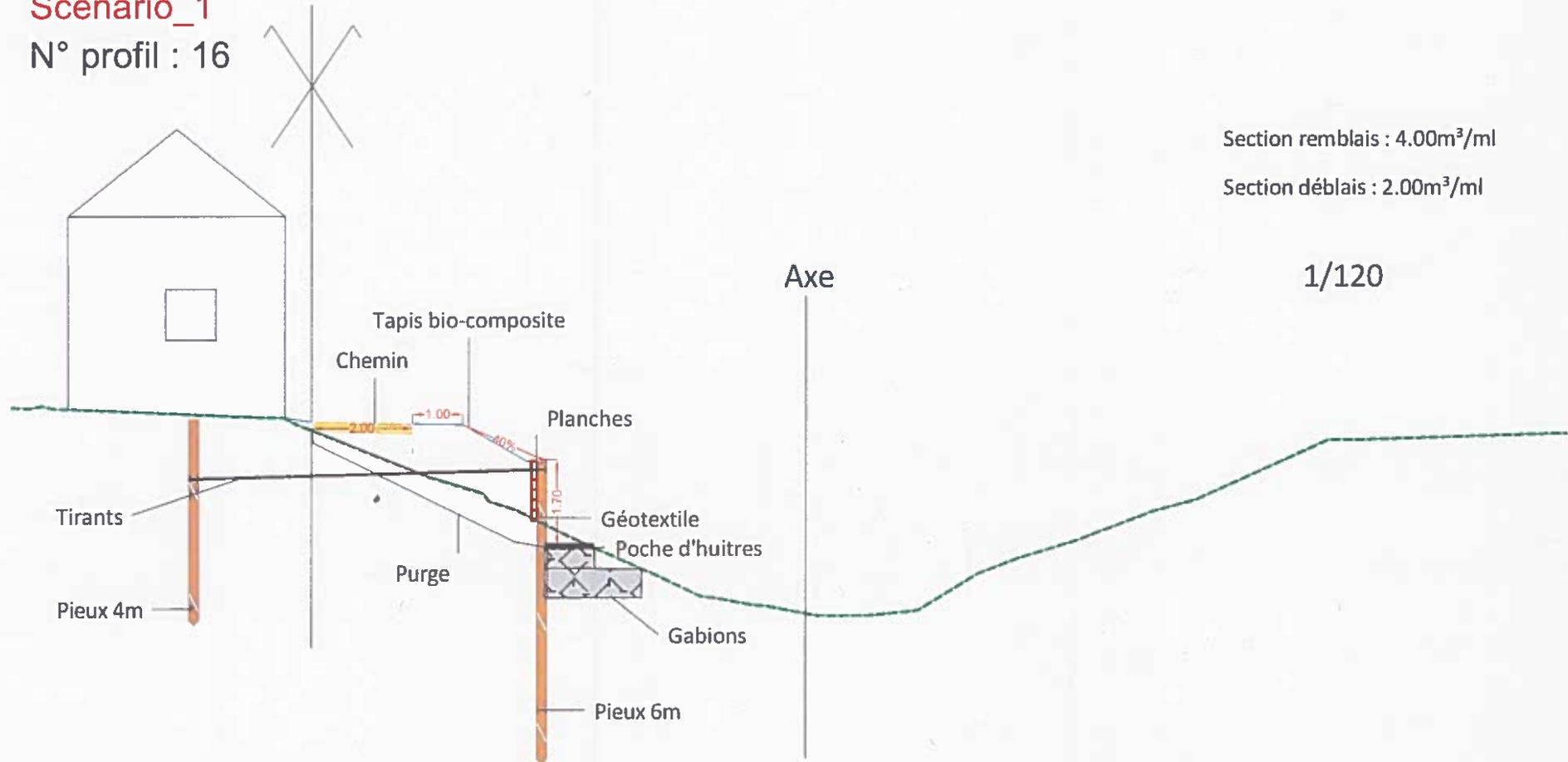


Confortement de berge:chenal de la Baudissière

Profil type

Scénario_1

N° profil : 16

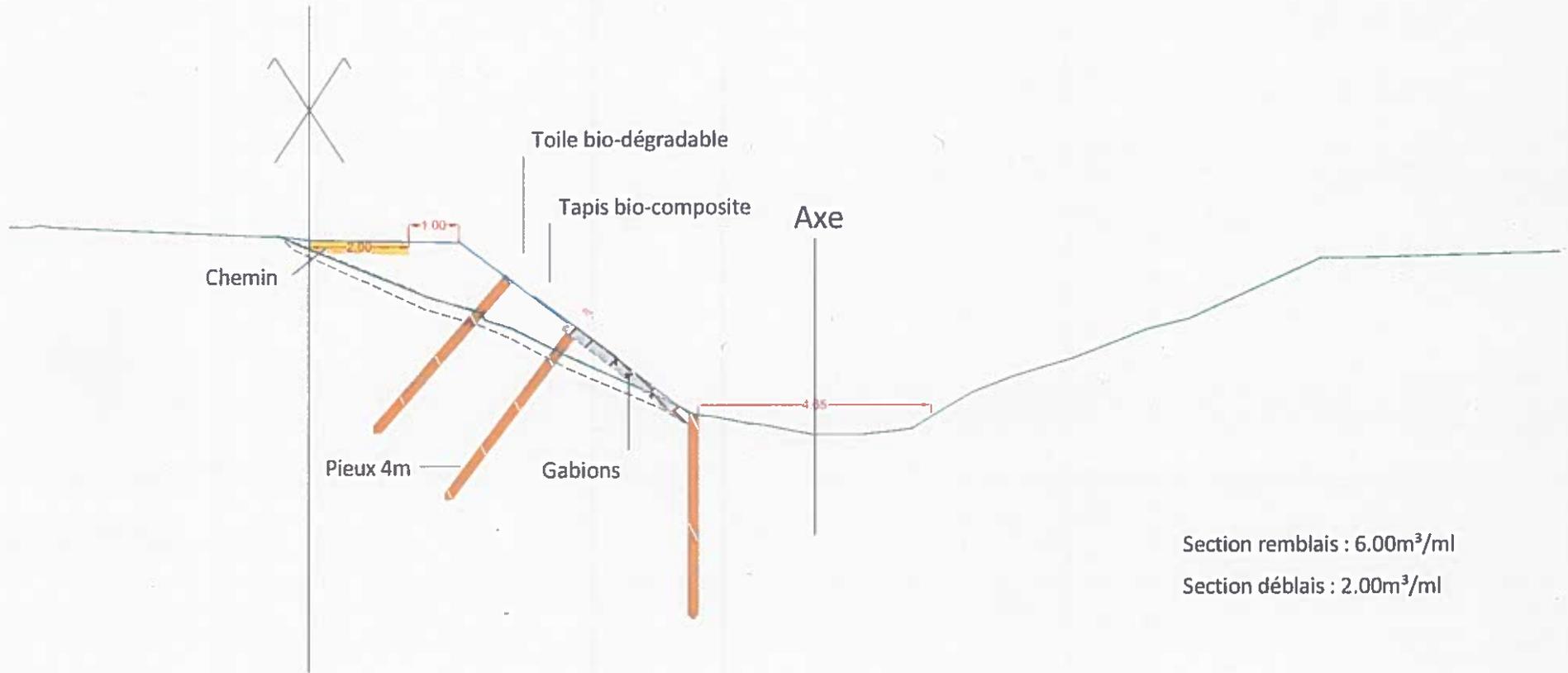


1/120

Confortement de berge:chenal de la Baudissière

Profil type

Scénario_4



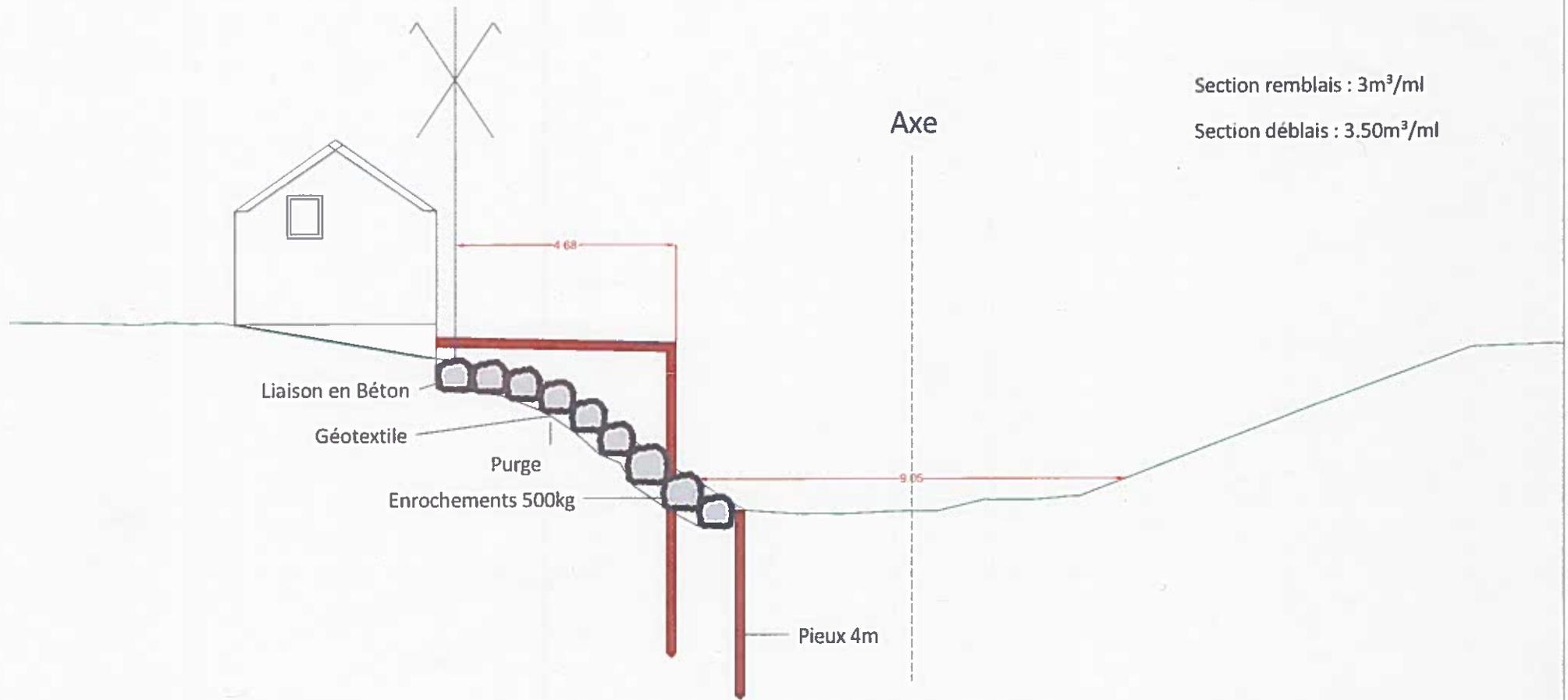
Section remblais : 6.00m³/ml

Section déblais : 2.00m³/ml

1/120

Scénario_5

Confortement de berge:chenal de la Baudissière Profil type



Zoom de la zone d'étude Port ostréicole de la Baudissière

Pont de Tolbiac
Franchissement piéton
actuellement en ruine

Ancien marais ostréicole
8 claires ostréicoles non entretenues
Ouvrage et berge en rive gauche
du chenal en mauvais état
Propriété de la CdC de l'île d'Oléron

Linéaire de 170 ml
de berge en rive droite
du chenal de la Baudissière
Etat structurel variable

Exploitations ostréicoles en activités
tout autour de la zone d'étude

Exploitations ostréicoles en activités
tout autour de la zone d'étude

Chenal de la Baudissière
Alignement de cabanes

Route des huîtres

Chenal de la Baudissière

Légende

 Secteur des travaux



0 10 20 30 40
Mètres

Sources : IGN Orthophoto 2014, UNIMA
Conception : Unima, Janvier 2018